



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-90103>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-90103**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Département de l'Isère

**Correspondant :** le Président

**Adresse :** 7 rue Fantin Latour, 38022 Grenoble

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0476003838

**Télécopieur :** 0476003835

**Courriel :** marches-publics@isere.fr

**Adresse internet :** <https://www.isere.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Travaux de mise en place de feux tricolores provisoires - Carrefour RD4b/RD4g à Reventin-Vaugris

**Lieu d'exécution :** 7 rue Fantin Latour, 38022 Grenoble

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le contrat comporte Une tranche Ferme et une tranche optionnelle définies au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 24 mois. Les prestations consistent à mettre en place des feux tricolores provisoires sur le carrefour des RD4B et RD4G actuellement saturé en raison du report de trafic suite à la fermeture du pont de Condrieu. Les feux seront mis en place et entretenus pendant la durée du marché par l'entreprise sur la commune de Reventin-Vaugris. Les feux seront mis à disposition par l'entreprise pendant la durée de 9 mois minimum (tranche ferme). Cette durée pourra être prolongée par deux périodes de 6 mois chacune en fonction du besoin (tranche optionnelle). L'ensemble du matériel sera mis à disposition et la maintenance sera réalisée par l'entreprise pendant la durée totale de la prestation

**Des variantes seront-elles prises en compte :** Oui

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Formulaire DC2 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Pour justifier des capacités financières d'un ou de sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ces sous-traitants pour l'exécution du contrat, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit des sous-traitants Tout autre document permettant au candidat de faire la preuve de sa capacité financière, si celui-ci est objectivement dans l'impossibilité de produire le ou les documents mentionnés ci-dessus pour justifier de cette capacité Chiffre d'affaires annuel spécifique : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix des prestations : 60%
- Valeur Technique : 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 05/09/2025 à 17:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** A25DM-LC004

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK24 Modalités d'ouverture des offres : Date: 06 sept. 2025 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication

des prochains avis :L'execution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :ressources propres du Département de l'Isère, y compris les emprunts Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/08/2025**